

LBPAM ISR OBLI FEVRIER 2029 GP

RAPPORT MENSUEL AU 30 SEPTEMBRE 2025





Guillaume Fradin

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du FCP est double : - Chercher à offrir aux porteurs avant souscrit entre la date de création du ECP et le 13 juillet 2023 ou entre le 11 septembre 2023 et le 22 septembre 2023 (la « Période de Commercialisation ») et avant conservé leurs parts jusqu'à l'échéance, soit le 28 février 2029 (la «Date d'Échéance ») un taux de rendement (annuel net) de 4,01% pour la part I, de 3,56% pour la part R et de 3,96% pour la part GP, sans garantie de capital | et - mettre en oeuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR). Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion et ne constitue pas une promesse de rendement ou de performance du FCP. Il peut exister un risque que la situation financière réelle des émetteurs soit moins bonne que prévue. En cas de conditions défavorables (ex : défauts plus nombreux, taux de recouvrement moins importants), cela pourra venir diminuer la performance du FCP et l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la performance indiquée dans l'objectif de gestion du FCP tient compte de l'estimation du risque de défaut, du coût de la couverture du change et des frais de gestion de la société de gestion. Il est précisé que les souscriptions ne sont pas autorisées en dehors de la Période de Commercialisation.

Actif net global	48,14 M€
VL part GP	117,06 €
Caractéristiques	
Date de création	15/05/2023
Date de 1ère VL de la Part	15/05/2023
Durée minimale de placement recommandée	6 ans
Classification SFDR	Article 8
Société de gestion	LBP AM
Dépositaire	CACEIS Bank
Eligible au PEA	Non
Valorisation	
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part GP	FR001400G5N9
Lieu de publication de la VL	www.lbpam.com
Valorisateur	CACEIS Fund Administration
Souscriptions-rachats	
Heure limite de centralisation auprès du dépositaire	13h00
Heure limite de passage d'ordre	00h00
Ordre effectué à	Cours inconnu
Souscription initiale minimum	Néant
Décimalisation	1/100 000ème de part
Frais	
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,5849% TTC Actif net
Commissions de surperformance	Néant
Commission de souscription	Néant
Commission de rachat	Néant

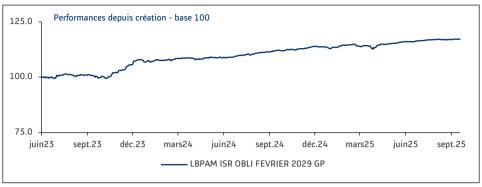
NOTATION MORNINGSTAR SUSTAINABILITY $^{\text{TM}}$



PROFIL DE RISQUE

1	2	3	4	5	6	7
Risque	plus f	aible		Risq	ue plus	élevé

Performances arrêtées au 30 septembre 2025



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

* Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion, sans déduction des droits d'entrée / sortie éventuels.

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	6 mois	1 an	Depuis création
OPC	3,03%	0,16%	2,77%	4,55%	17,15%
PERFORMANCES ANNUELLES					2024
OPC					5,44%
PERFORMANCES ANNUALISÉES				1 an	Depuis création
OPC				4.55%	7.12%

Principaux indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE			sur 1 an	Depuis creation
Volatilité de l'OPC	· ·		2,05%	2,86%
Ratio de Sharpe	- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		0,97	1,33
Données calculées sur le pas de valorisation.				
	Plus forte	Début de la	Fin de la plus	Délai de
	perte	plus forte		
	historique	perte	forte perte	recouvrement
Perte maximale depuis création	2,00%	31/07/2023	19/10/2023	14 jours

Volatilité	Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque
	(mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

Commentaire de gestion

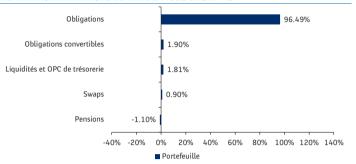
Le mois de septembre a confirmé la résilience de l'économie mondiale. En Europe, l'indice PMI composite s'est légèrement amélioré à 51,2, traduisant une activité économique en expansion. Toutefois, les dynamiques restent contrastées entre les secteurs et les pays : l'Allemagne bénéficie d'un secteur des services robuste, tandis que la France continue de souffrir d'une incertitude politique persistante. Cette situation a d'ailleurs conduit l'agence de notation Fitch à abaisser la note souveraine française à A+. Ce déclassement n'a cependant eu qu'un impact limité sur les marchés, le spread français à 10 ans restant stable autour de 80bp, signe que le risque était déjà largement anticipé. Par ailleurs, La BCE a maintenu ses taux directeurs inchangés, estimant que sa politique monétaire reste bien calibrée dans un contexte d'inflation proche de sa cible. Aux États-Unis, la Réserve fédérale a abaissé ses taux de 25bp, invoquant le ralentissement du marché du travail observé ces derniers mois, malgré l'accélération de l'inflation sous-jacente à +2,9 %. Par ailleurs, la croissance au deuxième trimestre a surpris à la hausse à 3,8%, portée par une consommation des ménages et des investissements privés soutenus. Sur le plan géopolitique, les tensions protectionnistes ont refait surface avec l'annonce par Donald Trump de nouveaux droits de douane sur les produits pharmaceutiques, les poids lourds et les biens d'ameublement. Côté marchés, les courbes de taux se sont aplaties des deux côtés de l'Atlantique, avec une baisse notable des rendements longs. Les spreads de crédit ont repris leur resserrement après l'élargissement observé en août, tant sur l'Investment Grade (-6bp) que sur le High Yield (-15bp). L'activité primaire est restée particulièrement soutenue, avec des niveaux records atteints en septembre, portée par une forte demande des investisseurs et une grande diversité d'émetteurs, qu'ils soient bancaires, corporate high yield ou américains.

Ce mois-ci, le fonds a participé aux émissions primaires de la banque espagnole du groupe français Carrefour et de l'émetteur allemand Grenke. Parallèlement, quelques ventes ont été faites pour ajuster les liquidités, permettant l'amélioration du taux de rendement.

Ce document est destiné aux seules personnes initialement destinataires et il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu. Il n'est ainsi ni reproductible, ni transmissible, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de LBP AM, laquelle ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du document par un tiers.

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET



INDICATEURS CLÉS

Nombre de titres en portefeuille	64
Sensibilité *	2,32
Duration *	2,39
Rendement actuariel *	3,04%
Maturité moyenne en date de prochain call *	1,99 ans
Notation moyenne *	BB+

Indicateurs calculés "au pire" sauf indication contraire

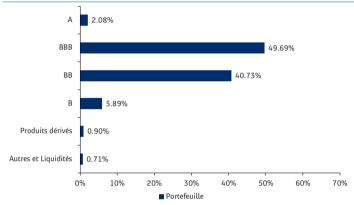
PRINCIPALES CONTRIBUTIONS À LA SENSIBILITÉ

Libellé	Contribution à la sensibilité	% de l'actif net
CNP ASSURANCES 2.750% 05-02-29	0,08	2,74%
FORD MOTOR CRED 2.900% 10-02-29	0,07	2,31%
REXEL SA 2.125% 15-12-28	0,07	2,23%
AUTOSTRADE PER L 2.000% 04-12-28	0,07	2,27%
GENERALI 3.875% 29-01-29	0,07	2,19%

OPC EN PORTEFEUILLE

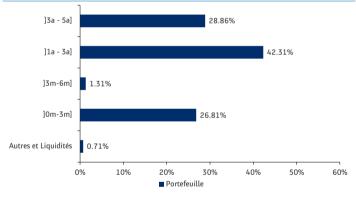
Libellé	Catégorie AMF	% de l'actif net
AMUNDI EURO LIQUID SHORT TEM SRI E 3DEC	-	1,10%
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	Fonds monétaires à valeur liquidative variable court terme	0,80%

RÉPARTITION PAR NOTATION AGGREGEE LONG TERME EN % DE L'ACTIF NET *

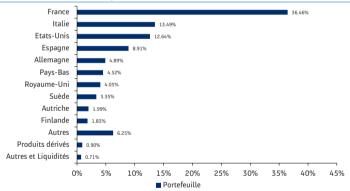


Algorithme de Bâle.

RÉPARTITION PAR MATURITÉ EN % DE L'ACTIF NET * calculée en date du prochain call



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE PAR ÉMETTEUR EN % DE L'ACTIF NET *



Peut comprendre des titres callable dont la première date de call est passée.

EXPOSITION NOTATION LONG TERME/ SECTEUR (EN CONTRIBUTION A LA SENSIBILITÉ ET EN % DE L'ACTIF NET) *

	AAA	AA	Α	BBB	<bbb< td=""><td>NR</td><td>NA</td><td>Total</td><td>% de l'actif net</td></bbb<>	NR	NA	Total	% de l'actif net
Finance	-	-	0,03	0,82	0,03	-	-	0,88	35,10
Biens de consommation cycliques	-	-	-	0,14	0,45	-	-	0,59	24,82
Industrie	-	-	-	0,17	0,19	-	-	0,36	15,08
Bien de consommation non-cycliques	-	-	0,03	0,12	0,09	-	-	0,24	14,73
Communications	-	-	-	0,02	0,10	-	-	0,12	5,46
Matériaux de base	-	-	-	-	0,06	-	-	0,06	2,06
Autres et liquidités	-	-	-	-	-	-	0,03	0,03	1,61
Services aux collectivités	-	-	-	-	0,03	-	-	0,03	1,15
Total	-	-	0,06	1,27	0,96	-	0,03	2,32	100,00

Classification Bloomberg - niveau 1 / réalisé sur l'exposition globale.

* Réalisé par transparence ; la catégorie Autres et Liquidités regroupe les liquidités et les OPC non traités par transparence.

Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée: elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DICI, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.



LBPAM ISR OBLI FEVRIER 2029 GP

RAPPORT EXTRA FINANCIER AU 30 SEPTEMBRE 2025

PROFIL GREAT DU PORTEFEUILLE

Approche ESG	Amélioration de note ¹
Taux de retraitement de l'univers de comparaison	25%
Score GREaT moyen pondéré du portefeuille	7,09
Score GREaT moven nondéré de l'univers de comparaison retraité ²	6.62

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

¹ L'approche ESG dite en 'amélioration de note' consiste à obtenir un score GREaT moyen pondéré du portefeuille supérieur à celui de l'univers de comparaison retraité.

² L'univers de comparaison retraité correspond à l'univers duquel on a retiré un pourcentage d'émetteurs - correspondant au taux de retraitement de l'univers de comparaison - étant sur une liste d'exclusion applicable au portefeuille et/ou ayant les pires scores GREaT.

ESG : critères Environnementaux. Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

METHODOLOGIE GREAT



Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires.



Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines ou naturelles : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail, relations durables avec les fournisseurs, protection de l'environnement.



Transition Energétique

Maitriser les risques climatiques en accompagnant le passage d'un modèle économique fortement carboné vers un modèle plus sobre et plus durable.



Développement des Territoires

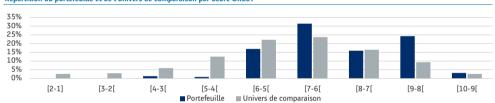
Promouvoir des pratiques responsables répondant aux Objectifs de Développement Durables sociaux et créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes en lien avec la chaîne de de valeur.

> Type de comparable Univers de comparaison

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable
G - Gouvernance Responsable	6,17	94,0%	5,82	98,4%
R - Gestion Durable des Ressources	7,25	94,0%	6,00	98,3%
E - Transition Energétique	7,05	94,0%	6,03	98,3%
T - Développement des Territoires	6,45	94,0%	5,89	88,0%

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT



Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	E	Т
MERCIALYS SA	1,7%	10,00	19,8%	25,6%	33,8%	20,9%
COLONIAL SFL SOCIMI SA	1,4%	9,75	10,8%	30,2%	40,1%	18,9%
LA BANQUE POSTALE SA	2,3%	8,89	29,8%	18,9%	27,3%	23,9%
GENERALI	2,2%	8,82	31,3%	14,7%	37,9%	16,1%
RENAULT SA	2,3%	8,79	-5,4%	37,7%	26,0%	30,9%

LBP AM 36 Quai Henri IV - 75004 Paris



LBPAM ISR OBLI FEVRIER 2029 GP

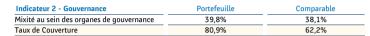
RAPPORT EXTRA FINANCIER AU 30 SEPTEMBRE 2025

INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

	Portefeuille	Engagement Minimum
Pourcentage d'Investissement Durable	63,1%	25,0%

Au sens du réglement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables

Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Alignement net zéro	52,1%	26,5%
Taux de Couverture	100,0%	100,0%



HISTORIOUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 1





Portefeuille

Univers de comparaison

Méthodologie de l'indicateur 1 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Trajectoire Net Zero Source(s): CDP_TEMP	Part des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTI.	%

Méthodologie de l'indicateur 2 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Mixité au sein des organes de gouvernance Source(s) : MSCI,ASSET4,GAIARATING	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres.	Average % Of Women in Board

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : https://www.lboam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables

Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :

- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
- La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
- La transition économique et Energétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
- Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.

Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et EthiFinance Ratings). La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :

- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 – 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.